

Nouveauté

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
MFR/CFA/IFAP
ST SAUVEUR LENDELIN

Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP) RNCP 40743

PUBLIC / PREREQUIS :

- Etre âgé de 17 ans minimum
- Motivation et capacité à s'engager dans une formation sanitaire
- Des qualités humaines organisationnelles et relationnelles
- Certificat médical attestant d'aucune affection d'ordre physique psychologique incompatible avec l'exercice de la progression d'auxiliaire de puériculture
- Certificat de vaccination conforme à la réglementation en vigueur
- Pour les candidats en contrats d'apprentissage, trouver un contrat dans une structure d'accueil d'enfants
- Modularisation et/ ou durée de formation possible en fonction du statut de l'apprenant

Modalités d'évaluation :

- Certification de niveau 4
- Diplôme d'état Auxiliaire de Puériculture
- Possibilité de modularisation par bloc de compétences
- Évaluations par blocs, orales et ou mises en situation pratiques

TARIFS :

Financement par :

- Apprentissage et contrat de professionnalisation (OPCO)
- Coût d'hébergement en qualité d'internat/semaine à partir de 12 € et jusqu'à 53 € en fonction de la prise en charge de l'OPCO
- Coût de restauration pour un demi-pensionnaire / semaine à partir de 17,5 € et jusqu'à 26 € / semaine en fonction de la prise en charge de l'OPCO

EVOLUTIONS DE CARRIERE :

Après plusieurs années d'expériences, une auxiliaire de puériculture peut évoluer en continuant à se former pour devenir :

- Aide-soignant
- Infirmier(ère)
- Educateur spécialisé
- Educateur jeunes enfants

ACCESSIBILITE HANDICAP :

Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap
corinne.courapied@mfr.asso.fr

RÉGION NORMANDIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Double rentrée
Janvier 2027 à Juin 2028

SITE DE FORMATION :
MFR Saint-Sauveur-Lendelin
130 route de la Rondehaye
Saint Sauveur Lendelin
50490 SAINT SAUVEUR VILLAGES
02 33 07 72 61 mfr.st-sauveur-lendelin@mfr.asso.fr www.mfr-stsauveur.fr
Etablissement privé de formation, contractualisé avec le Ministère de l'Agriculture

Organisation Pédagogique

Sur 18 mois max

Parcours complet ou allégé (12 ou 18 mois)

DATES ET DURÉE

- De janvier 2027 à juin 2028
- *22 semaines en centre de formation*
- *+ semaines en stage ou en emploi*

Rythme d'alternance

- Parcours complet : 18 mois
- Formation théorique : 770 heures maximum (dont 21 heures AFGSU 2)
- Formation pratique en fonction des diplôme préalablement acquis (770 h maximum)

STATUTS

- ☐ Scolaire Ministère Agriculture
- ☑ Apprentissage jusqu'à 30 ans *(prise en charge par les OPCO)*
- ☑ Contrat de professionnalisation
- ☐ Stagiaire de la formation professionnelle

La formation en entreprise

Types d'entreprises d'accueil

Cette formation comprend 4 périodes de stage et ou en emploi en cursus complet à réaliser en milieu professionnel (crèche, pédiatrie, maternité, auprès d'enfants en situation de handicap) :

- Trois périodes visant à explorer les trois missions de l'auxiliaire de puériculture décrites dans la partie métier
- Un période permettant l'exploration du projet professionnel

Un tremplin pour...

- Accéder directement à un emploi (établissement d'accueil du jeune enfant, service hospitalier, pédiatrie, maternité, établissement d'accueil d'enfant en situation de handicap)
- S'intégrer dans un réseau de professionnels accomplis
- Adopter une démarche professionnelle

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
MFR/CFA/IFAP
ST SAUVEUR LENDELIN

SIRET: 780 920 682 000 17
UAI : 050 1597 P
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 00 18 450 auprès de la préfecture de la Région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

La formation en MFR :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du DEAP et à l'exercice du métier d'AP
- Travailler son positionnement professionnel, l'analyse réflexive de sa pratique afin de définir son identité professionnelle d'AP
- Diversifier ses expériences professionnelles afin de découvrir différents lieux d'exercices de l'AP
- Bénéficier d'un accompagnement individualisé

Engagement professionnel :

- **BLOC 1** : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- **BLOC 2 :** Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre des soins adaptés en collaboration.
- Passage AFGSU : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.
- **BLOC 3 :** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- **BLOC 4 :** Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- **BLOC 5 :** Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques

Modalités pédagogiques :

- Méthodes variées, actives et participatives,
- Accompagnement personnalisé du parcours de formation, analyse des temps d'immersions professionnelles , accompagnement sur les dossiers de certifications, travail d'auto-évaluation
- Accompagnement lors de la formation pratique : visites de stages, travail en collaboration avec les tuteurs professionnels
- Mises en situations professionnelles

octobre 2026